

# **TAMADI, association loi 1901**

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 31 mai 2008**

### **Présents :**

14 Membres actifs présents (sur 30) : Mukantagara Redempta, Dave Véronique, Bouchet Pascale, Amand Nicolas, Mathieu Françoise, Dave Benoît, Hachez Emmanuel, Lebot Jean-Marie, Van de Castele Rik, Lagache Catherine, Henrotte Emile, Kontowicz Nadette, Aout Claire, Goupil François.

Membre associé présent : Dugarry Muriel

### **Membres actifs représentés :**

Alibert Isabelle (représentée par Amand Nicolas), Alibert Jean-Jacques (représenté par Pascale Bouchet), Lecoœur Florence (représentée par Véronique Dave), Boly Faliry (représenté par Dave Benoît), Rieu Isabelle (représentée par Véronique Dave), Dominique Mathieu (représenté par Mathieu Françoise).

#### **1. Approbation du PV de l'AG du 2 juin 2007**

Le procès verbal de l'Assemblée Générale statutaire du 2 juin 2007 est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Rapport d'activités 2007**

Le rapport d'activité 2007 est présenté et commenté. Voir document ci-contre.

#### **3. Présentation et approbation des comptes et bilan 2007**

Les comptes et bilan 2007 présentant un bénéfice de 3.117€ sont présentés à l'assemblée et approuvés à l'unanimité.

#### **4. Décharge aux administrateurs**

L'AG vote à l'unanimité des membres présents et représentés la décharge aux administrateurs pour leur gestion pendant l'exercice 2007.

#### **5. Projets et perspectives 2008**

Les perspectives 2008 sont présentées à l'Assemblée Générale et approuvées par celle-ci à l'unanimité : 170 voyageurs, consolidation des destinations malienne et malgache à travers des actions de formation, contacts en vue d'une troisième destination à ouvrir en 2009, déménagement des bureaux de l'association à Nantes, engagement d'un second salarié.

#### **6. Budget 2008**

Le budget 2008 présentant des recettes totales d'un montant de 268.406€ et un bénéfice de 1241 €, est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

## **7. Remplacement d'un administrateur démissionnaire**

Céline Vandermotten a présenté sa démission en tant qu'administratrice considérant que ses activités ne lui permettent plus d'assumer correctement sa fonction.

Dans ce cas de figure, l'article 16 des statuts de l'association prévoit :

« L'association est gérée par un Conseil d'Administration de 5 administrateurs au moins et 11 au plus. Les administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale annuelle pour un mandat de deux ans. Les administrateurs sont rééligibles.

En cas de vacance de poste, le Conseil d'Administration peut pourvoir provisoirement au remplacement. Il est procédé au remplacement définitif à la prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés. »

Le Conseil d'Administration propose à l'AG la désignation d'Isabelle Allibert, membre (très) active de l'association dans la région de Toulouse. L'AG approuve à l'unanimité cette proposition.

## **8. Débat sur les critères de choix d'une nouvelle destination**

Les idées et avis suivants ont été discutés lors de l'AG :

- Trouver une destination moins chère au niveau du transport de façon à rendre accessible nos voyages pour des familles ou à des voyageurs disposant de moyens limités.
- Importance de la qualité des partenariats que l'on peut construire dans le pays et donc de l'existence de partenaires solides et militants.
- Eviter les destinations où on risque de rencontrer beaucoup de touristes et une culture locale dénaturées par le tourisme.
- Eviter les destinations où les conditions de sécurité ne sont pas suffisantes.

Les destinations suivantes sont évoquées :

- Turquie (dans les régions rurales non touristiques) ;
- Iran ;
- Palestine ; un consensus s'est dégagé pour abandonner temporairement le projet de cette destination vu les problèmes de sécurité et de mobilité.
- Equateur ; partenariat avec des organisations indigènes très mobilisées pour la défense de leur culture et de leurs terres ;

Fait à Floreffe, le 1<sup>er</sup> juin 2008

Benoît DAVE  
Secrétaire

Redempta Mukantagara  
Présidente